

Stéphane Rossini *Conseiller national*

Loi sur les stupéfiants et initiative du chanvre

Des réponses crédibles à des questions complexes

La problématique des toxicodépendances est très complexe. Au-delà des considérations politiques et des fondamentalismes, il est question de souffrances, celles des personnes concernées, celles aussi de leurs proches. Et puis, il y a des professionnels de l'intervention sociale, médicale et psychosociale qui s'activent pour sauver des vies, redonner espoir et réintégrer. Ceux-ci ont élaboré des modes de prise en charge qui ont fait leurs preuves. En prenant position sur la loi sur les stupéfiants et l'initiative « Pour une politique raisonnable en matière de chanvre protégeant efficacement la jeunesse », le Peuple doit désormais confirmer cette politique pragmatique, efficace, reconnue internationalement et tracer la voie des évolutions futures.

Le choix est sensible, car il importe de ne céder ni au populisme, ni aux visions autoritaires de la prise en charge des toxicodépendances. Les interdictions cachent ou évacuent les problèmes, elles ne les résolvent pas. Sans ambivalence, il n'est pas question de banaliser un phénomène dangereux pour la population et la jeunesse en particulier. Il n'est pas sérieux non plus de répondre à des problèmes complexes par des slogans qui s'attaquent à des actions réfléchies et cohérentes.

Loi sur les stupéfiants

La loi sur les stupéfiants, et la stratégie des Quatre piliers qui la sous-tend, est fondamentale pour mener une lutte efficace contre le fléau de la drogue. En agissant simultanément sur la répression, la réduction des risques, la prévention et la thérapie, elle pose un cadre structuré et solide. Sa pertinence est démontrée par plusieurs années d'efforts, d'expérimentations et de succès sur le terrain.

Dire « non » à la LStup serait une erreur, découlant d'une stratégie dogmatique et intransigeante, faisant fi de la réalité à l'intérieure de laquelle se développent les situations de toxicodépendance. « Mettre un couvercle sur la marmite » et fermer les yeux n'aboutit, tôt au tard, qu'à l'explosion. Dire « non » est protecteur au café du commerce. Du point de vue d'une politique publique cohérente et rigoureuse, apportant des solutions adéquates aux personnes concernées, ce serait irresponsable.

Initiative du chanvre

L'initiative est ambitieuse, parce qu'innovatrice. Elle va au-delà des approches actuelles et agit « en amont », proposant une orientation nouvelle de la prise en charge de la consommation de cannabis. Pour mettre en œuvre cette politique, elle demande de : dépénaliser la consommation, la détention et la culture de cannabis ainsi que l'achat de cette substance en vue d'un usage personnel ; réglementer la production, la fabrication, l'importation et l'exportation de même que le commerce de substances psycho actives extraites du chanvre ; prendre des mesures appropriées de protection de la jeunesse et promulguer l'interdiction de la publicité.

Son but est de dépasser une situation à mains écartés problématique. L'interdiction

du cannabis et les sanctions qui en découlent n'entraînent pas une réduction de la consommation. Sous l'angle de la prévention, alors que le travail sur les jeunes produit des résultats positifs, la répression empêche la prévention auprès des adultes. La diversité des pratiques cantonales empêche toute visibilité et toute cohérence des sanctions. Et puis, la répression produit des effets importants sur le marché, incitant les réseaux criminels à diffuser des produits plus forts en contrepartie d'un risque plus grand. Le statut actuel du cannabis est un obstacle à la prévention et à l'intervention précoce. Le délit est caché, nié. La pénalisation de la consommation devient dès lors contre-productive. Elle n'est pas une réponse en soi.

2x Oui !

Les solutions efficaces sont rarement simples et catégoriques. Elles sont plurielles et demandent de dépasser les a priori et les slogans. La loi sur les stupéfiants et l'initiative du chanvre s'inscrivent dans la recherche de solutions pertinentes et durables. Ce sont de véritables chances, à ne pas manquer.

Les personnes toxicodépendantes ne survivent pas de valeurs morales, mais d'actions concrètes pour leur venir en aide. Deux « oui » permettront d'agir d'abord pour les victimes des effets nuisibles de la drogue.

7.11.2008

[Retour](#)